MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : Tardes Mazeirat

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise de l'Assomption-de-la-Vierge

Monument(s)

Appellation : Eglise de l'Assomption-de-la-Vierge

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 25/03/1935

Étendue de la protection : Eglise de Mazeirat : inscription par arrêté du 25 mars 1935

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.